

FONDATION  
DE  
FRANCE

# *Appel à projets*

## 2008

**Mieux soigner les conduites  
anorexiques-boulimiques  
Mieux prendre en compte  
la détresse de l'entourage**

**Action soutenue par  
la Fondation Flore Théry**

Date limite de dépôt des dossiers  
• 29 août 2008

**Mécénat Santé**

# Contexte

Les troubles des conduites alimentaires, en particulier l'anorexie mentale et la boulimie (normo-pondérale ou avec obésité), sont des pathologies fréquentes et dont l'incidence est en augmentation dans les sociétés occidentales. Ces pathologies, qui touchent surtout les adolescents et jeunes adultes, sont à l'origine de nombreuses complications psychiques et somatiques et, à long terme, de séquelles graves. Elles peuvent engager le pronostic vital. Parce qu'insuffisants et débordés, les rares services spécialisés dans le traitement de ces maladies proposent des délais de prise en charge très importants. Dans certaines régions, il en résulte des inégalités et carences de soin, un nomadisme médical constaté pour de nombreux malades, et un risque non négligeable de chronicisation de la maladie pour certains.

Face à ces problématiques complexes entraînant une grande souffrance personnelle, le désarroi des familles et l'inquiétude des professionnels, il est nécessaire d'agir pour mieux prendre en charge les jeunes qui en souffrent, former et soutenir les intervenants de première ligne dans leur mission de dépistage, d'accompagnement et d'orientation, mettre en place dans chaque région, autour d'unités hospitalières référentes, des filières de soin identifiées et pertinentes.

Depuis 2007, s'appuyant sur des services déjà engagés dans cette voie, sur des réseaux de soins ou collectifs de santé existants ou en cours de constitution, la Fondation de France prend sa part dans ce défi. Des équipes de cliniciens ou chercheurs de Nantes, Tours, Saint-Étienne, Bayonne, Vannes et Paris ont déjà pu bénéficier de son appui.

## Qui peut répondre ?

L'appel à projets 2008 s'adresse aux services hospitaliers, publics ou privés participant au service public.

## Quels projets ?

Dans une perspective d'amélioration de l'accès aux soins et d'optimisation du système de soins destiné à ces jeunes malades, la Fondation de France soutient des actions qui contribuent à :

- la création ou la consolidation de réseaux de soins dédiés aux troubles des conduites alimentaires, impliquant des équipes multi-

disciplinaires de professionnels de santé hospitaliers ou libéraux (psychiatres, pédo-psychiatres, psychologues, diététiciens, pédiatres, endocrinologues, nutritionnistes et médecins généralistes), en particulier pour développer la coordination entre les professionnels, la supervision et la formation des membres du réseau en vue d'une mise en commun des ressources et référentiels ;

- la formation des équipes de soin pour améliorer leur capacité de dépistage, de reconnaissance, de compréhension et d'évaluation des troubles et symptômes présentés, ainsi que leur aptitude à intégrer la dimension familiale dans les projets de soins (traitement et collaboration avec les associations de familles) ;

- l'offre de nouvelles propositions thérapeutiques, directes ou indirectes (médiations), pour développer les soins personnalisés aux jeunes patients. Un intérêt tout particulier sera porté aux projets concernant l'accompagnement post-hospitalier des adolescents souffrant

de troubles des conduites alimentaires, lorsqu'ils quittent les services de pédiatrie, et l'accompagnement des jeunes femmes ayant souffert ou souffrant encore de ces troubles et qui, en âge de procréer, doivent être particulièrement aidées dans leur lutte contre l'infertilité, pendant leur grossesse et en périnatalité ;

- la mise en œuvre de travaux de recherche, menés par des équipes expérimentées dans le domaine des troubles du comportement alimentaire, concernant en particulier le dépistage et le devenir des jeunes patients.

## Critères de sélection des projets

La Fondation de France examinera les dossiers au regard des critères suivants :

- **public visé** : les projets concernent des jeunes présentant des troubles du comportement alimentaire et leurs proches ;

- **démarche** : les projets ont pour objectif d'améliorer le dépistage des troubles et d'optimiser le parcours de soins des patients. Dans le cadre d'un projet d'établissement faisant état de cette approche spécifique, les projets sont portés par des équipes pluridisciplinaires et associent des thérapeutes expérimentés dans l'abord de ce type de patients. Ils favorisent les collaborations entre les différents acteurs de santé ;

- **qualité** : élaborés à partir d'un diagnostic préalable et construits collectivement en s'appuyant sur ce constat, les projets présentent des garanties de faisabilité et de qualité quant à leur contenu et à la compétence des intervenants associés ;

- **financement** : la Fondation de France ne finançant pas l'intégralité des projets, l'assurance d'un cofinancement est exigée (financement institutionnel, autofinancement...).

Ne seront pas retenues les demandes concernant le remplacement ou le défraiement des personnes en formation, ni le financement des postes et moyens permanents de fonctionnement des services.

# projets

# Comment répondre

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site :

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

(rubrique trouvez un financement)

ou peut être demandé par mail à :

[santesdesjeunes@fdf.org](mailto:santesdesjeunes@fdf.org)

Dûment rempli et accompagné des annexes demandées, le dossier de candidature doit impérativement parvenir au siège de la Fondation de France,

**le 29 août au plus tard :**

- par courrier électronique à : [santesdesjeunes@fdf.org](mailto:santesdesjeunes@fdf.org)
- par courrier postal, accompagné des annexes, **en deux exemplaires** à :  
Fondation de France  
Programme Santé des jeunes  
40, avenue Hoche  
75008 Paris  
Tél. : 01 44 21 31 44  
Fax : 01 44 21 31 97

Seuls les dossiers complets et respectant cette procédure seront recevables.

## La sélection des dossiers

Les dossiers reçus feront l'objet d'une présélection. Les dossiers présélectionnés seront instruits puis examinés, en novembre 2008, par le comité « Santé des jeunes » de la Fondation de France.

Le montant de l'aide attribuée sera fixé au cas par cas, en tenant compte de l'enveloppe globale affectée à cet appel à projets.

La réponse sera communiquée par voie postale à l'issue de la réunion du comité.

La Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Elle agit dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarité, santé, recherche médicale, culture, enfance, environnement. Elle abrite également des fondations créées par des mécènes et les conseille dans leur démarche. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention publique et ne peut distribuer ses prix, bourses et subventions que grâce à la générosité de ses donateurs.

FONDATION  
DE  
FRANCE

40 avenue Hoche - 75008 PARIS

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

**Donnons, mais donnons bien.**